

Réunion du conseil municipal
Du 9 septembre 2021 à 20h

L'an deux mille vingt-et-un, le 9 septembre 2021 à 20h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le 2 septembre 2021, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Annabelle Auclerc, René Auclerc, Fabien Barillé, Franck Bouchacourt, Ghislain Butin, Nicolas Crasnier, Jonathan Gardet, Floriane Larue, Jean-Marc Nicolas, Elisabeth Perronnet, Martial Labrosse et Marie-Isabelle Diaz

Absents excusés : FRUCTUS Rémy (*procuration donnée à Crasnier Nicolas*), Noël Mercier, LEBRETTON Jennifer (*procuration donnée à Perronnet Elisabeth*),

Secrétaire de séance : Annabelle AUCLERC

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 1^{er} juillet 2021 :

Le compte rendu du conseil municipal du 1^{er} juillet est approuvé par l'ensemble des conseillers.

Approbation de l'ordre du Jour :

Ordre du Jour

- *Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe*
- *Création d'un poste de rédacteur suite à une promotion interne*
- *Modification du tableau des effectifs*
- *Adhésion au contrat du CDG71 souscrit auprès de AG2R Prévoyance-Gras Savoie- pour la couverture des obligations statutaires concernant les agents à compter du 1^{er} janvier 2022*
- *Mutualisation broyage*
- *Choix du nouveau gérant pour le commerce épicerie bar*
- *Point finance*
- *Repas de l'amitié*
- *Bulletin municipal*
- *Validation devis « animation pédagogique « De la graine à l'assiette » avec les écoles*
- *Chèques cadeaux pour les agents*
- *Point travaux*
- *Validation devis*
- *Comptes rendus divers*
- *Questions diverses*

1. **Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et création d'un poste de rédacteur**

Monsieur le Maire, informe le conseil :

- que suite à la nomination de Muriel Galland à partir du 1^{er} septembre 2021 au grade d'ATSEM et après l'avis favorable du comité technique du Centre de gestion en date du 6

juillet il y a lieu de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (30/35^{ème}) au 31 août 2021

- Que suite à la liste d'aptitude d'accès au grade d'emploi de rédacteur au titre de la promotion interne publiée le 15 juillet 2021, où Mme Chatton Virginie a été promu. Il y a lieu de supprimer le poste de d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et de créer un poste de rédacteur

Le conseil municipal, après discussions

- **DECIDE** de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au 31 août 2021
- **DECIDE** de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au 10 septembre 2021
- **DECIDE** de créer un poste de rédacteur au 11 septembre 2021
- **AUTORISE** le Maire à faire toutes les démarches nécessaires

1. Modification du tableau des effectifs

Suite à la suppression et la création de différents postes il y a lieu de prendre une délibération pour modifier le tableau des effectifs de la commune en date du 11 septembre 2021.

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)
<u>EMPLOI TITULAIRE</u>			
FILIERE ADMINISTRATIVE Rédacteur (Virginie)	B	1	35 heures (1607h/an)
FILIERE TECHNIQUE Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (Nanou et Hazar en disponibilité)	C	2	28 heures (1286h/an) dont 1 vacant suite à mise en disponibilité
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (Patrice)	C	1	28 heures (1286h/an)
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe (Xavier)	C	1	35 heures (1607h/an)
FILIERE SOCIALE Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles (Danielle)	C	1	18 heures (826h/an)
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles (Muriel)	C	1	30 heures (1377h/an)
<u>TOTAL</u>		7	
<u>EMPLOI NON-TITULAIRE</u>			
FILIERE TECHNIQUE Adjoint Technique (Stéphanie)			
<u>TOTAL</u>	C	1	CDD de 30h/annualisé suite à mise en disponibilité d'un agent titulaire
		1	

--	--	--	--

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **DECIDE** : d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 11 septembre 2021

1. Adhésion au contrat du CDG71 souscrit auprès de AG2R Prévoyance Gras Savoye pour la couverture des obligations statutaires concernant les agents à compter du 1^{er} janvier 2022

Suite à la consultation réalisée par le centre de Gestion en vue de souscrire pour le compte de la commune des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréées, le marché a été attribué à AG2R Prévoyance avec pour gestionnaire Gras Savoye, pour une durée de 4 ans soit du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025. (Délibération du 26/11/2020)

Notre contrat actuel avec CNP assurances cessera au 31/12/2021 et le taux de cotisation est de 4.98% (franchise de 10 jours) pour les agents affiliés à la CNRACL et de 0.97% (franchise 15 jours) pour les agents affiliés à l'IRCANTEC.

Pour valider notre adhésion à compter du 1^{er} janvier 2022 il y a lieu de prendre une délibération pour fixer nos choix de garantie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'adhérer au contrat du CDG71 souscrit auprès de AG2R Prévoyance- Gras Savoye- pour la couverture de nos obligations statutaires concernant nos agents affiliés à la CNARCL et à l'IRCANTEC à compter du 1^{er} janvier 2022. Avec les mêmes choix de garantie que le contrat actuel.

Le taux de cotisation, pour l'ensemble des risques, pour les agents affiliés à la CNRACL est de 4.82% avec une franchise de 10 jours fermes en maladie ordinaire, prise en charge des charges patronales à hauteur de 40% et du supplément familial de traitement

Le taux de cotisation, pour l'ensemble des risques, pour les agents affiliés à l'IRCANTEC est de 1.08% avec une franchise de 15 jours fermes en maladie ordinaire, prise en charge des charges patronales à hauteur de 33% et du supplément familial de traitement

1. Mutualisation broyage

M. Le Maire expose le projet d'organiser une journée de sensibilisation aux déchets verts avec l'entreprise Via Terra pour un montant de 3 350€ HT soit 4 020€ TTC.

La commune de St Igny de Roche est intéressée pour participer à ce projet ce qui permettrait de mutualiser ce projet entre nos villages et limiter le coût pour chaque commune. La commune de Tancon n'est pas intéressée.

But de ce projet : sensibiliser les habitants sur les déchets verts : Découvertes des déchets verts et leur possible usages au jardin, démonstration et utilisation d'un broyeur de végétaux, recensement des besoins...

Après discussions le conseil décide de ne pas valider le devis de Via Terra pour un montant de 4 020€ soit 2010€ pour chaque commune (5 contre, 3 s'abstiennent et 4 pour)

2. Choix du nouveau gérant pour le commerce épicerie bar

Le Maire indique aux conseillers qu'il convient d'acter par délibération le choix du candidat retenu pour la gérance du Café de la Poste qui devrait rouvrir à partir du 15 octobre prochain

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** la candidature de Mme LARGE Stéphanie

Le loyer (Commerce et logement) est fixé à 250€/mois suite à la délibération n° 26/2021 en date du 6 avril 2021. Un rendez-vous est fixé le mardi 14 septembre à 9h30 avec le notaire pour l'élaboration du bail de la location gérance (montant environ 250€)

1. Point finance

M. Franck Bouchacourt fait un point sur les finances actuelles : Situation financière saine à ce jour car nous n'avons encore pas fait toutes les dépenses prévues en investissement cette année. Donc il faut rester prudent dans nos dépenses.

2. Repas de l'amitié

Organisation et préparation du repas de l'amitié qui se déroulera le samedi 27 novembre 2021 à 12h.

Voir pour le Menu : entrée, poisson, plat, fromage, dessert et trou normand

Chacun se renseigne sur des devis et envoie à Elisabeth les devis reçus

Voir sono : Annabelle appelle cap music

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **FIXE** à 21€ le montant du repas par personne

Les courriers seront transmis prochainement

1. Bulletin municipal

Organisation pour l'élaboration du bulletin municipal 2022

Répartition des différentes pages et on verra comment centraliser.

2. Validation devis « Animation pédagogique : De la graine à l'assiette » avec les écoles

M. Le Maire présente le devis de Via Terra de Coublanc pour un projet d'animation pour les écoles « De la graine à l'assiette » pour un montant de 2700€.

(4 phases de 1/2j par classe + 1 j de clôture ; récolte, cuisine, intérêt nutritif...)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **ACCEPTÉ** le devis de Via Terra pour une animation pédagogique
- **DIT** que les crédits seront mis au budget 2022

1. Chèques cadeaux pour les agents

M. Le Maire rappelle aux conseillers que l'opération Chèques cadeaux 2021 par la communauté de commune est reconduite et propose aux conseillers de renouveler l'attribution de chèques cadeaux au personnel communal à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **DECIDE** la reconduction de l'attribution d'un chèque cadeau à l'ensemble du personnel communal.
- **FIXE** le montant à 100€/agent et une prise en charge de 25% par la communauté de communes. Soit 700€, dont 175€ prise en charge par Brionnais Sud Bourgogne et 525€ restant à la charge de la commune.

1. Point Travaux

- Travaux de l'école (Parking) ; travaux en cours, attente de faire l'enrobé lorsque l'enfouissement des lignes sera terminé (pas de date de fixée à ce jour)
- Travaux du syndicat des eaux Route de la Roche : presque achevés
- Travaux de voirie : Ont débuté depuis le 6 septembre 2021, Route de Montbernier, Chemin des Bys et Route des Justices
- Travaux Cadolon : le trottoir vers le bar/restaurant sera refait par les employés communaux suite à la demande des futurs gérants du Bar/restaurant
- Travaux étage mairie : Les menuiseries ont été changées, pour le reste des travaux se sera fin d'année début d'année prochaine. Voir pour déplacer les archives avant la fin de l'année
- Travaux Café de la Poste : Les employés communaux ont fait les petits travaux de réfection du commerce afin de permettre l'installation des nouveaux gérants.

1. Validation devis

- Validation du devis de l'Ets Patay pour l'acquisition d'un fourneau et d'un lave-vaisselle pour le commerce « Café de la Poste »

- Validation du devis de l'Ets Joasson Ballot de Coublanc pour la réfection de l'embrasure et du plafond vers la porte d'entrée de la mairie pour un montant de 936€ TTC.

1. Comptes rendus divers

- **Commission scolaire** : rentrée avec 52 élèves, mesures sanitaires comme l'an dernier (niveau jaune). L'emploi du temps des agents a été revu car réouverture du gymnase.
Vélobus reconduit, 17 élèves inscrits, 7 jours, 1x/semaine jusqu'aux vacances d'octobre.
Pôle enfance jeunesse : Conseil Communautaire des jeunes remis en place, élection en novembre. Essaie de trouver un local pour les 12-25 ans avec un adulte référent.
La ludothèque a un projet d'itinérance dans les communes, le mercredi de 10 à 12h, mise à disposition d'une salle + interventions ponctuelles dans les écoles.
- **Point sur le marché** : Un bilan très positif ressort de l'enquête menée lors du marché du 3 septembre dernier. Il a été décidé de prolonger de 3 mois (Oct/Nov/Dec) le marché.
- **Questionnement sur la gestion des chats errants**

1. Questions diverses

- Courrier transmis au Président du Conseil Départemental 71
 - **Affaire Grapeloup** : Une requête en référé expertise a été déposée par Mme Grapeloup auprès du Tribunal Administratif de Dijon. Un avocat a été désigné pour nous représenter.
 - **Motion s'opposant au contrat Etat/ONF** : Acceptée par le conseil
 - **Avancée des travaux de la grange chez M. Vilain**
 - **Nouveau vice-président de la communauté de communes** : Nicolas va proposer sa candidature aux affaires sociales.
 - **Projet photos de la commune** : demande d'un devis à Sébastien Dargaud.
 - **Aide aux Assistantes maternelles** : Voir pour le prochain conseil ce que l'on peut leur proposer.
- **Dates** :
 - Prochain conseil : Jeudi 14/10 à 19h - Jeudi 18/11 à 20h - Jeudi 16/12 à 20h
 - Commission marché : Mercredi 15/09 à 18h
 - CCAS : mercredi 15/09 à 19h
 - Réunion calendrier des festivités : Jeudi 7/10 à 20h
 - AG APE : Lundi 20/09 à 19h
 - Commission communication (vie du site) : Vendredi 29/10 à 17h

Permanence du maire toujours les vendredis matin

Levée de la séance à 23h18